



REVUE DE PRESSE DU 06/12/2017

- 1- La Ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houdayma Faraoun a indiqué, mardi à Alger, que le projet de loi sur le e-commerce visait à encourager le développement du commerce et des transactions électroniques et leur sécurisation et à lutter contre le commerce parallèle sur internet, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).
- 2- Le Président français, Emmanuel Macron, effectuera mercredi une visite d'amitié et de travail en Algérie, afin de donner un nouvel élan à la coopération économique algéro-française qui traduirait la volonté partagée par les deux Etats et maintes fois exprimée pour la promotion de "relations fortes" et parvenir, à terme, à bâtir "une relation d'exception".
- 3- La visite d'amitié et de travail qu'effectuera le président français, Emmanuel Macron, mercredi à Alger devrait constituer une occasion propice pour évoquer le renforcement du partenariat économique entre les deux pays à même d'impulser une nouvelle dynamique aux investissements français en Algérie.
- 4- Plusieurs projets de coopération entre l'Algérie et la France ont été définis par les deux parties, a-t-on appris lundi à Tlemcen de l'expert français et haut responsable de la coopération industrielle algéro-française, Jean-Louis Levet.
- 5- Le groupe Sonatrach et la société allemande DEA Deutsche Erdoel AG ont signé mardi à Alger un Mémoire d'entente sur la coopération, indique un communiqué de Sonatrach. Le document a été paraphé par le vice-président de l'activité exploration et production de Sonatrach, Salah Mekmouche, et le P-dg de DEA Deutsche Erdoel AG, Dirk Warzecha.
- 6- Un Procès-Verbal et quatre accords de coopération ont été signés mardi à l'issue de la réunion de la deuxième commission économique mixte algéro-hongroise, tenue à Alger sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Abdelkader Bouazgui et le Secrétaire d'Etat de l'Administration Publique auprès du ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce Extérieur Csaba Balogh.



- 7- Le montage de véhicules touristiques de marque japonaise Suzuki sera lancée au mois de mai prochain à Saida, a-t-on appris mardi de la cellule d'information du cabinet du wali. Ce projet d'investissement du groupe Tahkout dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya prévoit le montage du premier véhicule de marque Suzuki au début de mai 2018.

- 8- Le Ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane a reçu lundi à Alger, le vice-ministre chinois du Commerce, M. YU Jianhua, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine des travaux publics et des transports, a indiqué le Ministère dans un communiqué.

- 9- Suite aux dernières intempéries enregistrées dans les différentes wilayas du pays, les services spécialisés du ministère des Travaux publics et des transports, ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour garder la praticabilité du réseau routier et garantir la sécurité routière aux usagers, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

- 10- Les représentants des boulangers de la wilaya d'Alger ont affirmé mardi que "le recul notable" de la marge bénéficiaire était une préoccupation majeure en dépit du soutien de l'Etat au prix de la farine, en tant que matière principale pour la confection du pain (2000 DA/quintal).

- 11- Trois mille cent vingt (3.120) personnes ont trouvé la mort et 31.540 autres ont été blessées dans 21.670 accidents de la route enregistrés au niveau national durant les dix premiers mois de l'année en cours, indique lundi un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).



A lire :

E-commerce: le projet de loi vise à lutter contre l'activité parallèle sur internet

La Ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun a indiqué, mardi à Alger, que le projet de loi sur le e-commerce visait à encourager le développement du commerce et des transactions électroniques et leur sécurisation et à lutter contre le commerce parallèle sur internet, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de la présentation du projet de loi sur le commerce électronique devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, présidée par Fouad Benmerabet, la ministre a déclaré que ce texte "vise principalement à encourager le développement du commerce et des transactions électroniques, à protéger la personnes physiques et sécuriser les opérations commerciales, et à lutter contre le commerce parallèle sur internet", précise le communiqué.

Le texte de loi a pour objectif également de "définir les règles générales relatives au commerce électronique des biens et services, à travers l'instauration d'un climat de confiance aboutissant à la généralisation et au développement des échanges électronique (économique numérique) en vue de faciliter les services à distance", ajoute la même source.

"Organiser et encadrer les acteurs économiques offrant leur services via internet, combler le vide juridique en matière de transactions entre opérateur et client, et adapter la législation nationale aux règles et normes internationales afin de généraliser l'usage des échanges commerciaux au plan national et international sont d'autres objectifs visés par ce texte", indique encore le communiqué.

-FIN-